

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 52

présenté par  
M. Collard et Mme Maréchal-Le Pen

-----

### ARTICLE 57 BIS

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La théorie dite « du genre », déjà abusivement rabâchée dans nos programmes éducatifs, n'a pas sa place dans notre législation pénale.